

RER A

## Une couverture à soi

Le 24 mai, Vincennes a accueilli l'ensemble des partenaires qui ont financé et réalisé les travaux hors du commun de couverture des voies du RER. Une inauguration importante, mais aussi une première étape...

600 trains circulent quotidiennement sur la ligne A du RER et jusqu'à 170 en heure de pointe. Autant dire que les riverains ne cachent pas leur satisfaction. « Depuis le temps qu'on en parle, explique une riveraine, je suis heureuse de voir les couvertures achevées. » Satisfaits également, les maires des trois communes, Jean-François Voguet, Patrick Beaudouin et Laurent Lafon, les élus du Conseil général, le président du Conseil régional, Jean-Paul Huchon, et la présidente de la RATP, Anne-Marie Idrac.

Petit rappel des faits : depuis 1969, année d'ouverture de la ligne A, le trafic n'a cessé de s'intensifier. Très vite, la vie quotidienne n'a plus eu grand-chose à voir avec le temps du Vincennes-Bastille. La RATP, consciente de la fracture générée par cette ligne dans les zones qu'elle traverse, a éla-

boré un projet alliant couverture des aiguillages, écrans acoustiques et couverture des talus. Sur l'insistance des communes et de l'Association de défense des riverains du RER, le dossier de la réduction des nuisances sonores à Vincennes, Saint-Mandé et Fontenay-sous-Bois a été retenu au contrat de plan État-Région 2000-2006. D'un coût de 21 millions d'euros, les travaux ont été co-financés par la Région (50 %), la RATP (25 %), le Val-de-Marne (12,5 %) et les trois communes riveraines, dont 8,59 % pour Vincennes.

Ce sont les zones d'aiguillage qui ont mobilisé l'attention durant cette première phase, dont les travaux se sont déroulés de début 2004 à mai 2006. Pendant toute la durée des travaux, les riverains ont été régulièrement informés par les « lettres d'Info » qui



leur étaient distribuées. Et, tandis que le trafic était intégralement maintenu, les techniques de construction et les matériels les moins bruyants ont été privilégiés chaque fois que possible : une belle performance aujourd'hui arrivée à son terme.

### 8 000 m<sup>2</sup> supplémentaires

Des trois communes intéressées par ce chantier, Vincennes est celle dont le territoire était le plus touché. La ville a non seulement perdu des décibels de nuisance, mais aussi gagné 8 000 m<sup>2</sup> qui vont désormais pouvoir faire l'objet d'aménagements paysagers (cf. p. 24) : les projets seront exposés sur place dans les semaines qui viennent. Mais il ne faut pas oublier,

ainsi que le souligne l'Association de défense des riverains du RER A, qu'il s'agit là d'une première étape. À l'heure où les nouveaux Contrats de plan État-Région sont en cours d'élaboration, le maire Laurent Lafon a tenu à rappeler au président du Conseil régional que « maintenant que la phase 1 du chantier de couverture est terminée, Vincennes attend avec impatience la réalisation des études en vue des phases suivantes du projet qui contribueront à leur tour à l'amélioration de la qualité du cadre de vie ». Les phases 2 et 3 comprennent la couverture partielle de certaines parties de la tranchée et la pose d'écrans acoustiques, là où les impératifs techniques ne permettaient pas d'envisager une couverture totale. À suivre... **OT**

Politique locale

## Le préfet reçu à Vincennes

Le 14 juin, Bernard Tomasini, préfet du Val-de-Marne depuis janvier dernier, a honoré Vincennes de sa visite. L'occasion, pour le plus haut représentant de l'État dans la département, de faire connaissance avec notre ville et d'effectuer avec le maire un tour d'horizon de l'actualité locale.

C'est en présence du sous-préfet de Nogent-sur-Marne que Bernard Tomasini a été accueilli par Laurent Lafon, maire de Vincennes et conseiller régional d'Île-de-France. Au cours d'une dense réunion de travail, de nombreux sujets ont été abordés et approfondis. Le thème du logement social a notamment été évoqué : état du parc actuel et

plan de développement, opérations en cours, moyens mis en œuvre par la Ville dans le cadre notamment de *Plan Local d'Urbanisme*, qui crée à cet effet des emplacements réservés, ou du *Programme Social Thématique*... Le préfet a ainsi pu constater les efforts que poursuit la commune dans ce domaine compte tenu des contraintes qui lui sont pro-

pres : rareté et coût du foncier disponible dans une ville qui compte déjà 24 000 habitants au km<sup>2</sup>, difficulté à préempter. Pour autant, Vincennes parviendra à créer, en 2006-2007, plus de 30 logements supplémentaires. Le préfet a également souligné l'ambition du *Plan handicap* adopté à Vincennes, dont les objectifs dépassent les exigences de la loi. Dans le domaine des transports, le maire a rappelé les attentes de la Ville concernant la pose d'un radar automatique avenue de Paris. Les élus vincennois ont aussi abordé les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> phases du projet de protection phonique des voies du RER A, et la question de



la prolongation de la ligne n° 1 du métro (cf. p. 10). De nombreux autres sujets ont été évoqués durant cette rencontre, de l'avenir du Château au nouveau lycée ou aux actions menées par le *Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance*. **OT**